

**SÉANCE D'INSTALLATION DE LA CLE 4 « Rivières et Plaines »
SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026
ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT ET DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SICECO**

Sur convocation en date du 23 avril 2026, les membres de la Commission Locale d'Énergie n° 4 se sont réunis le lundi 30 avril 2026 à Binges, en vertu des dispositions des Statuts et du Règlement intérieur du SICECO.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Hugues Antoine, Président sortant de la CLE 4, qui accueille les délégués nouvellement désignés par les 60 communes qui composent ladite Commission.

Le Président sortant de la CLE certifie, en présence de deux scrutateurs, Monsieur Michel Jeandet (Belleneuve) et Monsieur Daniel Riandet (Izier), l'exactitude de la liste des présences émargée par les délégués des communes (dont copie est jointe en annexe), conformément à l'article 30-2 du Règlement intérieur.

Monsieur Hugues Antoine et les 2 scrutateurs constatent que le quorum est atteint (37 délégués sur 61) et déclare la Commission Locale d'Énergie n° 4 installée dans ses fonctions. La population totale de la CLE étant inférieure à 40 000 habitants, la CLE va élire 12 délégués titulaires au Comité (y compris le Président et le Vice-président) et 6 délégués suppléants.

Monsieur Hugues Antoine Président sortant de la CLE 4, ouvre la séance selon l'ordre du jour prévu.

1 - ÉLECTION DU PRESIDENT DE LA CLE

Le Président sortant de la CLE, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Président de la Commission Locale d'Énergie n° 4.

Fait acte de candidature :

Monsieur Hugues Antoine représentant la commune de Binges

Chaque délégué communal, à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :

38
(dont 1
pouvoir)

Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :

0

Nombre de suffrages exprimés :

38

Majorité absolue :

20

a obtenu :

Monsieur Hugues Antoine

38 voix

38

Hugues Antoine, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé **Président de la Commission Locale d'Energie n° 4 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

Le Président nouvellement élu est installé dans ses fonctions et fait procéder aux élections suivantes.

2 - ÉLECTION DU VICE - PRÉSIDENT DE LA CLE

Le Président de la CLE 4 après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Vice-Président de la Commission Locale d'Energie n° 4.

Fait acte de candidature :

René Kremer, représentant la commune de Bèze

Chaque délégué communal, à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :

38
(dont 1
pouvoir)

Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :

0

Nombre de suffrages exprimés :

38

Majorité absolue :

20

a obtenu :

René Kremer

38 voix

38

René Kremer, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé **Vice-Président de la Commission Locale d'Energie n° 4 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

3 - ÉLECTION DES AUTRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU COMITÉ SYNDICAL

La CLE doit élire, au total, 12 délégués titulaires au Comité Syndical du SICECO. Il reste 10 délégués titulaires à élire.

Le président de la CLE 4, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués titulaires de la Commission Locale d'Energie n° 4.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

BELLENEUVE	Monsieur	Michel	JEANDET
CHAMBEIRE	Monsieur	SERGE	BERNARD
CHAMPAGNE-SUR-VINGEANNE	Monsieur	Didier	PRUDENT
CIREY-LES-PONTAILLER	Monsieur	Thierry	ROLLAND
ETEVAUX	Monsieur	Jonathan	THIERRY
JANCIGNY	Monsieur	Alain	GIARDINIERE
MARANDEUIL	Monsieur	Florian	CHAMBRIER DONNADIEU
MIREBEAU-SUR-BEZE	Monsieur	Bernard	HINSINGER
TART	Monsieur	Denis	JOLIET

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :

38
(dont 1
pouvoir)

Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :

0

Nombre de suffrages exprimés :

38

Majorité absolue :

20

Tous les candidats ont obtenu 38 voix.

Le nombre de poste de délégués titulaires restant à pourvoir étant de 10, seuls 9 candidats se présentés et sont élus délégués titulaires de la CLE n° 4 :

BELLENEUVE	Monsieur	Michel	JEANDET
CHAMBEIRE	Monsieur	SERGE	BERNARD
CHAMPAGNE-SUR-VINGEANNE	Monsieur	Didier	PRUDENT
CIREY-LES-PONTAILLER	Monsieur	Thierry	ROLLAND
ETEVAUX	Monsieur	Jonathan	THIERRY
JANCIGNY	Monsieur	Alain	GIARDINIERE
MARANDEUIL	Monsieur	Florian	CHAMBRIER DONNADIEU
MIREBEAU-SUR-BEZE	Monsieur	Bernard	HINSINGER
TART	Monsieur	Denis	JOLIET

Il manque 1 délégué titulaire.

4 - ÉLECTION DES 6 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS AU COMITÉ SYNDICAL

Le Président de la CLE 4, recueille les candidatures.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

BEIRE-LE-CHATEL	Monsieur	Emmanuel	DONICHAK
BEIRE-LE-FORT	Monsieur	Sébastien	PAROT
CHARMES	Madame	Michelle	KOCH
CUISEREY	Monsieur	Florian	NURDIN
HEUILLEY-SUR-SAONE	Monsieur	Emeric	CHARLOT
IZIER	Monsieur	Daniel	RIANDET

Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :

38
(dont 1
pouvoir)

Nombre de suffrages exprimés :

0

Majorité absolue :

38
20

Tous les candidats ont obtenu 38 voix.

Le nombre de poste de délégués suppléants à pourvoir étant de 6, sont élus délégués suppléants de la CLE n°4 :

BEIRE-LE-CHATEL	Monsieur	Emmanuel	DONICHAK
BEIRE-LE-FORT	Monsieur	Sébastien	PAROT
CHARMES	Madame	Michelle	KOCH
CUISEREY	Monsieur	Florian	NURDIN
HEUILLEY-SUR-SAONE	Monsieur	Emeric	CHARLOT
IZIER	Monsieur	Daniel	RIANDET

5 - QUESTIONS DIVERSES ET AGENDA

Le Président annonce que l'Assemblée générale qui installera le nouveau Comité et procédera à l'élection du Bureau aura lieu le 29 mai 2026 à la Salle des Fêtes de Vandenesse-en-Auxois à 16h00.

Les convocations et l'ordre du jour sont remis en main propre aux délégués nouvellement élus.

Le Président sortant de la CLE 4

Le Président de la CLE 4

Le Vice-président de la CLE 4

Hugues Antoine

Hugues Antoine

René Kremer